



Le Parc naturel régional de Camargue  
recrute un/une :

## **CHARGÉ(E) DE MISSION REVISION DE CHARTE ENERGIE / CLIMAT / COP REGIONALE / GRANDS PROJETS**

### **Contexte**

La Camargue, plus grande zone humide de l'Hexagone, est un territoire unique, façonné par les activités humaines et les aménagements hydrauliques, qui abrite aujourd'hui des milieux naturels exceptionnels à l'interface de la terre et de la mer. En réponse à cette richesse et à cette diversité, liant activités humaines et milieux naturels, le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1969 ce qui fait de lui l'un des plus anciens parcs naturels régionaux de France.

Le territoire du Parc naturel régional de Camargue fait également partie de la « Réserve de biosphère Camargue-delta du Rhône » et bénéficie du label Ramsar qui identifie les zones humides d'importance internationale.

Géré par un syndicat mixte, le Parc s'étend sur 100 000 ha et comprend, en tout ou partie, trois communes : Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le Parc naturel régional de Camargue porte un projet de territoire : la Charte qui engage les collectivités signataires (Région, Département, Métropole, Communauté de communes, Communes) sur une période de quinze ans. La Charte du Parc est actuellement en révision afin d'élaborer d'ici 2026, une nouvelle Charte qui se déclinera sur une nouvelle période de 15 ans. Ce document de référence présentera le prochain projet de territoire en fixant les axes de développement durable, les orientations de protection, les objectifs à atteindre et les actions à conduire par l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc recherche son(sa) prochain(e) Chargé(e) de mission « Révision de charte : énergie / climat / COP régionale / grands projets ».

Il/elle contribue à préparer et à animer le renouvellement de la Charte dans les domaines suivants :

- Energie, transition énergétique,
- Climat, changements climatiques, adaptations aux changements, transition écologique,
- Grands projets d'aménagement et méthode éviter - réduire -compenser (ERC),
- Déchets,
- Qualité de l'air.

Elle/il s'assure de la bonne articulation de la prochaine Charte avec les politiques publiques nationales et régionales et notamment les accords pour la transition écologique en Région Sud (Plan climat « Gardons une COP d'avance ») issus des COP régionales.

Il/elle exerce ses compétences en mode participatif avec les habitants et les acteurs du territoire, en mode projet avec l'ensemble des services du Parc et sous le pilotage de la direction du Parc.

Elle/il contribue également à l'évaluation de la Charte actuelle.

## Missions principales

Dans ses domaines de compétences la/le chargé(e) de mission :

- **Participe au suivi de la mise en œuvre de la Charte actuelle :**
  - Coordonne et concerte les partenaires et acteurs du territoire, pour collecter de la donnée ;
  - Constitue un outil de suivi du territoire (observatoire, tableau de bord...) en coordonnant les informations et les bases de données ;
  - Organise la restitution des données de l'évaluation (dont la cartographie) ;
  - Valorise l'information via les outils de communication du Parc.
  
- **Contribue à la procédure de renouvellement de la Charte :**
  - Mobilise, organise et anime des groupes de travail internes et externes (partenaires techniques et habitants du territoire) sous forme de rencontres, d'animations ou d'ateliers pour alimenter les futurs documents ;
  - Coordonne les relations avec les bureaux d'études (cahier des charges, appels d'offre, ...) ;
  - Réalise les comptes rendus des travaux et la synthèse des différents groupes de travail ;
  - Contribue à la réalisation des documents constitutifs du dossier de renouvellement (diagnostic de territoire, évaluation de la mise en œuvre de la charte, rapport de charte, plan de parc et annexes, ...) ;
  - Prépare les étapes d'avis intermédiaire et final.
  
- **Participe à la communication :**
  - Organise l'information du territoire et des acteurs du territoire dans le domaine du renouvellement de la Charte ;
  - Participe à la conception et à la création des outils de communication du dispositif « Renouvellement de la Charte » (communiqués de presse, édition de documents d'information tous publics, émission radios, site web interactif, brochures, etc...).

## Missions secondaires

- **Contribue à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Réserve de Biosphère et du label Ramsar :**
  - Contribue à élaborer tableaux de bord, notes et rapports d'activité sur la mise en œuvre de la Réserve de biosphère, du label Ramsar et de certains programmes pluriannuels.
  
- **Contribue aux projets d'aménagements du Parc en matière d'énergie renouvelable :**
  - Contribue au montage des dossiers pour doter le Parc d'infrastructures dans le domaine des énergies renouvelables.

## Compétences requises

### Niveau :

- Bac+5
- Formation universitaire ou école spécialisée

### Expérience :

- de 2 ans minimum
- dans le secteur énergie-climat
- dans une organisation collectivité locale
- en matière d'écriture et de mise en œuvre de politiques publiques (COP régionale)
- dans l'animation : réunion, concertation, réseau, événementiel

### Connaissances :

- Energie, climat, qualité de l'air, déchets
- politiques publiques nationales et territoriales
- du contexte local et régional, des problématiques du territoire
- des Parcs naturels régionaux et de leur fonctionnement (appréciée)

### Savoir-faire :

- Compréhension des enjeux et des attentes des acteurs du territoire
- Animation d'un réseau, conduite de réunions
- Rédaction, communication interne et externe
- Utilisation de logiciels bureautiques et d'outils collaboratifs

### Savoir être :

- Capacité d'écoute
- Aisance relationnelle
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité
- Autonomie et rigueur

## Caractéristiques du poste

- Contrat de projet 1 an
- Rattaché à la Direction générale
- Emploi à temps complet (37h30 heures hebdomadaires, 15 RTT et 25 congés par an)
- **Peut-être amené à travailler ponctuellement le soir (réunions de concertation) ou le week-end (animations, salons, événementiel, etc.)**
- Possibilité de télétravail (2 jours par semaine maximum)
- Formation : Fédération des Parcs, CNFPT
- Permis B nécessaire car déplacements fréquents sur le territoire (partenaires, collectivités, structures et professionnels du tourisme, salons, événements), véhicule et carte carburant du Parc mis à disposition
  
- Rémunération par référence à la grille indiciaire de recrutement (ingénieur territorial) + 13ième mois mensualisé
- Participation du Parc à une Mutuelle Santé et Prévoyance
- Accès au CNAS : tarifs préférentiels pour le sport, les voyages et la culture, aide à l'accès au logement
- Possibilité d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales du Parc : Journée de cohésion, repas de Noël, remboursement partiel de l'inscription à des activités sportives ou de loisirs

- **Date de démarrage : 01/02/25**
- **Basé au siège administratif du Parc : Mas du Pont de Rousty 13200 ARLES**

## **Procédure de recrutement**

Le recrutement sera effectué par analyse des candidatures puis entretien individuel au regard des critères obligatoires et du profil recherché.

**Candidature (CV + Lettre de Motivation) à adresser**

**AU PLUS TARD LE 09 JANVIER 2025**

- à Madame la Présidente - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue  
- Mas de Pont de Rousty - 13200 Arles
- **à envoyer par mail à : [contact@parc-camargue.fr](mailto:contact@parc-camargue.fr)**